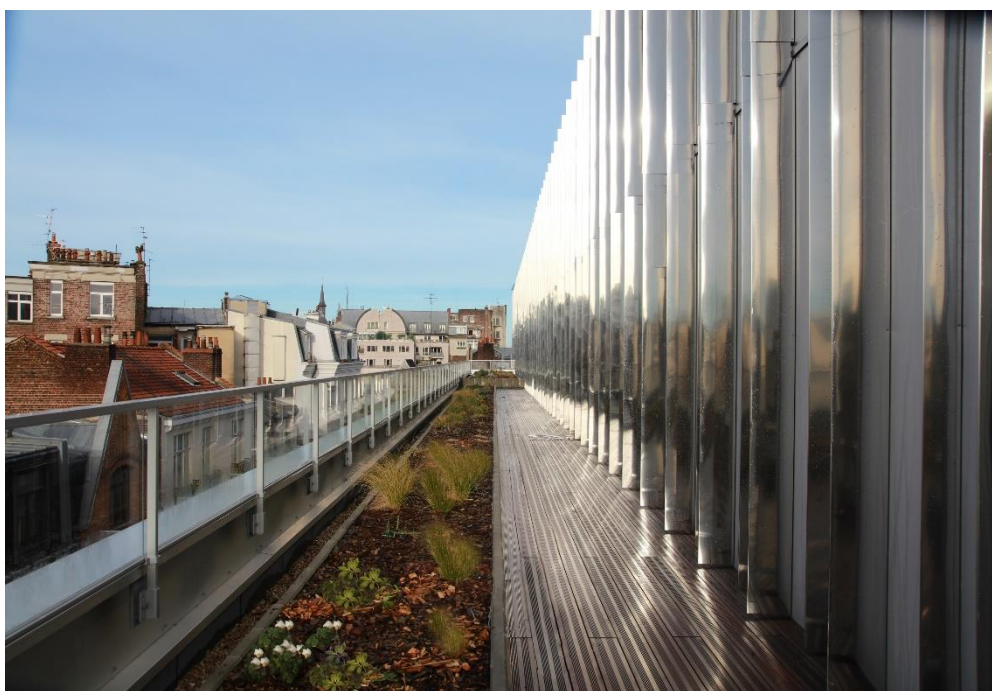


Communiqué de presse
Le 2 février 2021

VINCI Immobilier livre à NOTAPIERRE l'immeuble de bureaux du programme mixte *Le 31*, situé au cœur de Lille

- Une restructuration d'envergure
- 8 400 m² de bureaux et d'espaces de coworking répartis sur 4 étages
- Certifié BREEAM *Very Good*



©Maxime Dufour

VINCI Immobilier a livré à NOTAPIERRE, la SCPI gérée par UNOFI-GESTION D'ACTIFS, l'immeuble de bureaux du programme mixte *Le 31*. Situé rue de Béthune, au cœur du centre historique et commercial de Lille, il offre 8 400 m² de bureaux et d'espaces de coworking répartis sur 4 étages, agrémentés de 775 m² d'espaces extérieurs privés (jardins en patio et terrasses) et dispose de 165 places de parking en sous-sol.

Cette opération a rencontré un grand succès commercial, l'immeuble de bureaux étant loué à 90 %, avec trois locataires déjà installés : WOJO sur 3 400 m² ; e.Voyageurs (filiale de la SNCF) sur 3 000 m² ; France Télévisions sur 1 000 m².

Imaginé par l'agence Saison Menu Architectes, les bureaux du 31 s'inscrivent dans la démarche OpenWork de VINCI Immobilier qui met l'accent sur le bien-être de l'utilisateur et la performance du bâtiment. L'immeuble propose des plateaux de bureaux modulables, des espaces de détente, dont des terrasses végétalisées, ainsi qu'un patio central diffusant la lumière naturelle à tous les niveaux. Le projet est certifié BREEAM Very Good.

Dans le cadre de la charte « 1 immeuble, 1 œuvre », signée en 2015 par VINCI Immobilier sous l'égide du Ministère de la Culture, le sculpteur Guillaume Roche a réalisé une figure géométrique circulaire en inox, installée au centre du patio.

Ce projet s'intègre dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien site des Galeries Lafayette, et comprend 10 000 m² de commerces, un hôtel 4* de 120 chambres de l'enseigne OKKO Hôtels, ainsi que 600 places de stationnement. Pour ce programme ambitieux, Redevco en tant qu'investisseur, développeur et commercialisateur de la partie commerces, a choisi comme partenaire, VINCI Immobilier, pour assurer la promotion de l'ensemble de l'opération et le développement des bureaux et de l'hôtel.

Ce programme mixte porté par VINCI Immobilier a remporté le Prix de l'Immobilier d'entreprise à l'occasion des Pyramides d'Argent 2019 de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France (FPI).

« Ce projet emblématique illustre notre savoir-faire sur les opérations mixtes en cœur de ville. Le « 31 » accueillera très prochainement une offre innovante et dynamique pour mieux répondre aux attentes des Lillois et renforcer l'attractivité de l'ensemble de la rue de Béthune » précise Olivier de la Roussière, président de VINCI Immobilier.

Fiche technique du programme bureaux :

- Promoteur : VINCI Immobilier
- Investisseur bureaux : SCPI NOTAPIERRE (Groupe UNOFI)

- Investisseur commerces : REDEVCO
Locataires : WOJO, e.Voyageurs, France Télévisions
- Architecte : Saison Menu Architectes
- 8 400 m² de bureaux répartis sur 4 étages dont 3 400 m² d'espace de coworking
- 165 places de parking en sous-sol
- 775 m² d'espaces extérieurs privatifs (jardins en patio et terrasses)
- Certification : BREEAM *Very Good*
- Adresse : 31 rue de Béthune – 59800 Lille

A propos de VINCI Immobilier

VINCI Immobilier, filiale du groupe VINCI, est un des principaux acteurs de la promotion immobilière en France. Implanté sur tout le territoire, VINCI Immobilier est présent sur les deux grands secteurs du marché : l'immobilier résidentiel (logements et résidences gérées) et l'immobilier d'entreprise (bureaux, hôtels, commerces), s'adressant ainsi aux investisseurs, institutionnels et aux particuliers. Grâce à son offre multi-produits et son expertise dans la réalisation de grands projets complexes, VINCI Immobilier accompagne les collectivités locales pour la réalisation de leurs opérations d'aménagement et participe ainsi au développement des zones urbaines. A travers ses filiales OVELIA, STUDENT FACTORY et BIKUBE, VINCI Immobilier exploite et gère des résidences seniors et étudiantes ainsi que des résidences de coliving. VINCI Immobilier apporte également à ses clients son expertise en matière de conseil et de gestion d'immeubles à travers son pôle "services".

www.vinci-immobilier.com



Contacts presse :

Delphine DE SAINT POL

Directrice de la communication

Tél : 01 55 38 79 58

delphine.desaintpol@vinci-immobilier.com

Caroline MAUREY

Chargée des relations médias

Tél : 01 55 38 46 90

caroline.maurey@vinci-immobilier.com

A propos d'Unofi :

L'Union notariale financière (Unofi), créée en 1988, a pour vocation d'accompagner les clients des notaires de France dans l'analyse de leur patrimoine privé ou professionnel et de leur proposer la mise en place de solutions adaptées à leurs objectifs, en partenariat avec leur notaire.

Le groupe gère un patrimoine de 10 milliards d'euros d'actifs, dont 3 milliards d'euros de patrimoine immobilier réparti entre la SCPI NOTAPIERRE, et la compagnie d'assurance UNOFI-ASSURANCES :

- la SCPI Notapierre, qui compte plus de 28 000 porteurs de parts, détient un patrimoine diversifié de 143 actifs répartis sur l'ensemble du territoire national, représentant une surface globale de plus de 800 000 m² (74 % de bureaux, 16 % d'entrepôts). La SCPI Notapierre se situe dans le peloton de tête des SCPI d'immobilier d'entreprises, et plus précisément la 7^{ème} SCPI de bureaux en termes de capitalisation avec 2,6 milliards d'euros de capitalisation.
La SCPI Notapierre entend poursuivre son développement en maintenant une politique d'investissement dynamique dans des actifs situés dans les grandes métropoles françaises et en Ile de France, tout en préservant un haut niveau d'exigence sur l'emplacement, la qualité du bien, le rendement et une situation locative pérenne. A cet effet, la SCPI Notapierre privilégie des immeubles labellisés et détenant une certification environnementale ;
- le patrimoine de la compagnie d'assurances, représentant une surface totale de 86 000 m², est composé exclusivement d'immeubles de bureaux situés à Paris et dans les grandes métropoles régionales.

43,6 % du patrimoine d'UNOFI bénéficie d'un label ou d'une certification environnementale, ce qui le prépare à la réglementation du décret « tertiaire » visant à la maîtrise des dépenses énergétiques et prenant effet au 1^{er} janvier 2021.